



Perte d'autonomie précoce des seniors, tempérée par l'aide de l'entourage

La Martinique est touchée depuis le début du siècle par le vieillissement de sa population et l'augmentation du nombre de ses seniors. Le manque de services d'hébergement et d'aides accentuent les difficultés rencontrées par cette partie de la population. Les problèmes fonctionnels et la perte d'autonomie affectent de façon plus importante les seniors en Martinique qu'au niveau national. La Martinique est ainsi l'une des régions de France où la proportion des plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie est la plus forte.

Stéphane Hébler

Le nombre de Martiniquais de plus de 60 ans est de 92 000 en 2014, dont plus d'un tiers a au moins 75 ans. Ils représentent 24 % de la population régionale, soit un point de moins que la moyenne nationale. Les femmes sont majoritaires (56 % de l'ensemble des seniors). En Martinique, 97,8 % des seniors vivent à domicile, contre 95,5 % en France¹. Parmi eux, 64 % vivent seuls, contre 66 % en France. Le taux d'équipement en service d'hébergement pour personnes âgées, qu'il s'agisse ou non d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), est l'un des plus faibles de France (48 %) après celui de La Réunion.

pour les femmes et respectivement de 23 ans et 28 ans pour la France entière. Le taux de mortalité des plus de 65 ans est de 39,5 %, ce qui représente 2,8 points de plus que la moyenne nationale. Un tiers des seniors vivant à domicile en Martinique se déclarent en bon ou en très bon état de santé. Ils sont plus de la moitié au niveau national. Les femmes se déclarent en moins bonne santé que les hommes ; 26 % estiment être en mauvais ou très mauvais état de santé contre 23,9 % pour les hommes. Cependant, elles ont en moyenne 1,5 ans de plus que ces derniers, ce qui explique en partie l'écart de leurs réponses.

1 La Martinique compte près de 92 000 personnes de 60 ans et plus

Nombre de séniors par sexe et par tranche d'âge

| | Martinique | | | France (hors Mayotte) | | |
|-------------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------|------------------|-------------------|
| | Femmes | Hommes | Total | Femmes | Hommes | Total |
| de 60 à 74 ans | 32 100 | 27 000 | 59 100 | 5 265 200 | 4 745 500 | 10 010 700 |
| de 75 à 84 ans | 13 100 | 9 900 | 23 000 | 2 426 300 | 1 692 800 | 4 119 100 |
| de 85 ans et plus | 6 600 | 3 200 | 9 800 | 1 346 000 | 593 900 | 1 939 900 |
| Total | 51 800 | 40 100 | 91 900 | 9 037 500 | 7 032 200 | 16 069 700 |

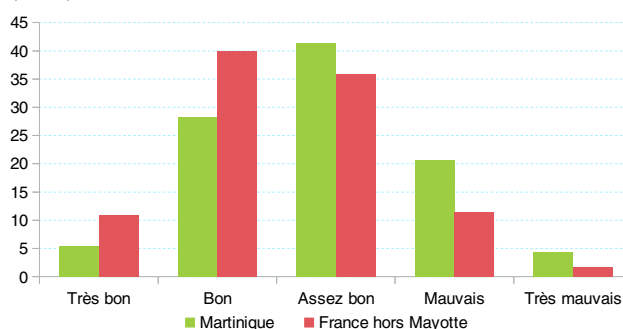
Lecture : la Martinique compte 40 100 hommes de plus de 60 ans.
Source : Recensements de la population 2014.

Un tiers des Martiniquais se déclarent en bonne ou très bonne santé

L'espérance de vie à 60 ans est comparable à celle observée en France. Elle est de 23 ans pour les hommes et de 27 ans

2 30 % des seniors martiniquais se déclarent en bon ou très bon état de santé

État de santé général des seniors en Martinique et en France (en %)



Lecture : en Martinique, 5,4 % des seniors se déclarent en très bon état de santé.
Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014.

Les seniors d'Outre-mer davantage touchés par la perte d'autonomie

La part de seniors à domicile en perte d'autonomie est particulièrement élevée dans les régions d'Outre-mer (hors Mayotte). Celle de la Guyane y est la plus basse. Cela s'explique principalement par la relative jeunesse des seniors guyanais par rapport aux seniors guadeloupéens et martiniquais.

En Guyane, les difficultés sociales importantes sont contrebalancées par une offre plus large que dans les autres DOM en hébergements pour personnes âgées.

Les taux guyanais de perte d'autonomie par âge sont similaires aux Antilles françaises.

A contrario, pour La Réunion, les difficultés sociales sont fortes, le faible pouvoir d'achat des seniors limite la création de place en centre d'hébergement.

À La Réunion, les seniors en perte d'autonomie sont plus jeunes qu'aux Antilles.

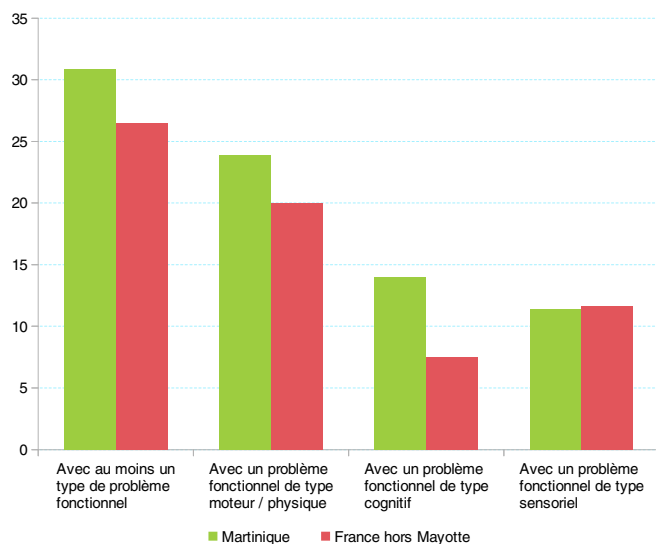
En Martinique, les seniors rencontrent davantage de problèmes fonctionnels qu'au niveau national

Les seniors martiniquais rencontrent davantage de problèmes fonctionnels qu'au niveau national. En Martinique, 31 % des plus de 60 ans ont au moins un problème fonctionnel. C'est quatre points de plus que pour l'ensemble de la France.

Comme au niveau national, ce sont les problèmes fonctionnels de type moteur et physique qui touchent le plus les seniors en Martinique : un peu moins d'un senior sur quatre est concerné. Néanmoins, l'écart le plus flagrant entre la Martinique et le national porte sur les problèmes de type cognitif.

3 Deux fois plus de seniors déclarant au moins un problème fonctionnel d'ordre cognitif qu'au niveau national

Part de seniors avec au moins un problème fonctionnel et selon le type de problème (en %)



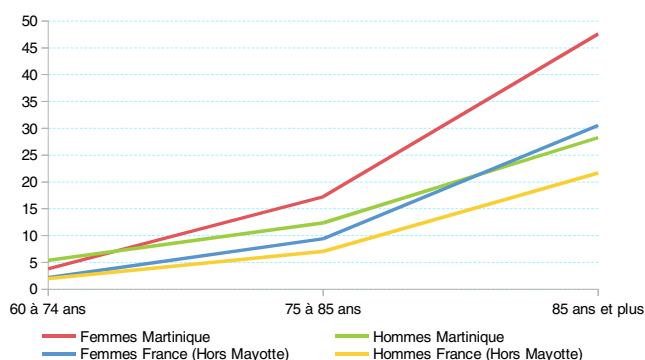
Lecture : en Martinique, 31 % des seniors ont au moins un problème fonctionnel.
Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014.

Une perte d'autonomie précoce, toutefois tempérée par l'aide de l'entourage

Les seniors en perte d'autonomie vivant à domicile sont nombreux dans les régions d'Outre-mer (hors Mayotte). En 2014, 11 % sont dans cette situation en Martinique, soit six points de plus qu'au national. Leur part tend à augmenter avec l'âge, en particulier chez les femmes, dont 47 % sont en perte d'autonomie au-delà de 85 ans, contre 28 % des hommes de la même tranche d'âge. Cet écart important est lié au fait que les femmes vivent beaucoup plus longtemps que les hommes. En tenant compte des dernières projections de population, un tiers des seniors aurait 65 ans ou plus à l'horizon 2030. L'augmentation la plus importante concernerait les personnes âgées de 65 à 74 ans, tranche dont l'évolution serait alors trois fois supérieure à celle des 75 ans et plus. La précarité rend difficile l'accès aux structures d'hébergement. L'aide de l'entourage permet le maintien à domicile des seniors, qui sont 31 % à en bénéficier (dix points de plus qu'au national). ■

4 La perte d'autonomie s'accroît avec l'âge et touche plus sévèrement les femmes que les hommes

Perte d'autonomie par tranche d'âge en Martinique et en France (en %)



Lecture : 17 % des Martiniquaises entre 75 et 85 ans sont en situation de perte d'autonomie.
Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014.

Définitions

Senior :

Les seniors, au sens de l'enquête VQS, sont les individus âgés de 60 ans ou plus.

Taux de mortalité

Le taux de mortalité à 65 ans rapporte le nombre de décès durant l'année à la population totale moyenne de l'année. Le calcul est standardisé afin de pouvoir comparer la mortalité régionale à la mortalité nationale.

Méthodes

L'enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS), menée par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de la santé) en 2014, est une enquête nationale menée sur les personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile concernant leurs capacités fonctionnelles, leurs difficultés quotidiennes et leur état de santé général.

Le niveau d'autonomie est estimé à partir d'un score calculé à l'aide des différentes questions posées dans l'enquête VQS. Les individus obtenant un score élevé sont classés dans le groupe IV et considérés en situation de perte d'autonomie.

Pour en savoir plus :

- « Projections de population - La décroissance démographique martiniquaise s'amplifierait à l'horizon 2030 », Insee Flash N° 66, juin 2017.
- « Seniors en Martinique : Un enjeu économique », Insee Analyses N° 10, septembre 2016
- « Familles de Martinique : vers une évolution des modèles familiaux », Insee Dossier, mai 2017

